

Rapport du Commissaire à la Transformation et du Commissaire aux Comptes sur la transformation de la société anonyme en société par actions simplifiée

31512

63131344

Cerba European Lab
Société Anonyme
au capital de 18 000 000 €

68 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Assemblée Générale du 22 mai 2003

Amyot Exco Grant Thornton
SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 1 082 512 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
parisienne et membre de la Compagnie
régionale de Paris
RCS Paris B 632 013 843

104 avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Rapport du Commissaire à la Transformation et du
Commissaire aux Comptes sur la transformation de
la Société Anonyme en Société par Actions
Simplifiée
Société Cerba European Lab

Assemblée Générale du 22 mai 2003

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article L. 225-244 du Code de commerce d'une part, et en exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du Code de commerce, par décision unanime des actionnaires en date du 23 avril 2003 d'autre part, nous avons établi le présent rapport afin de :

- vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social,
- et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

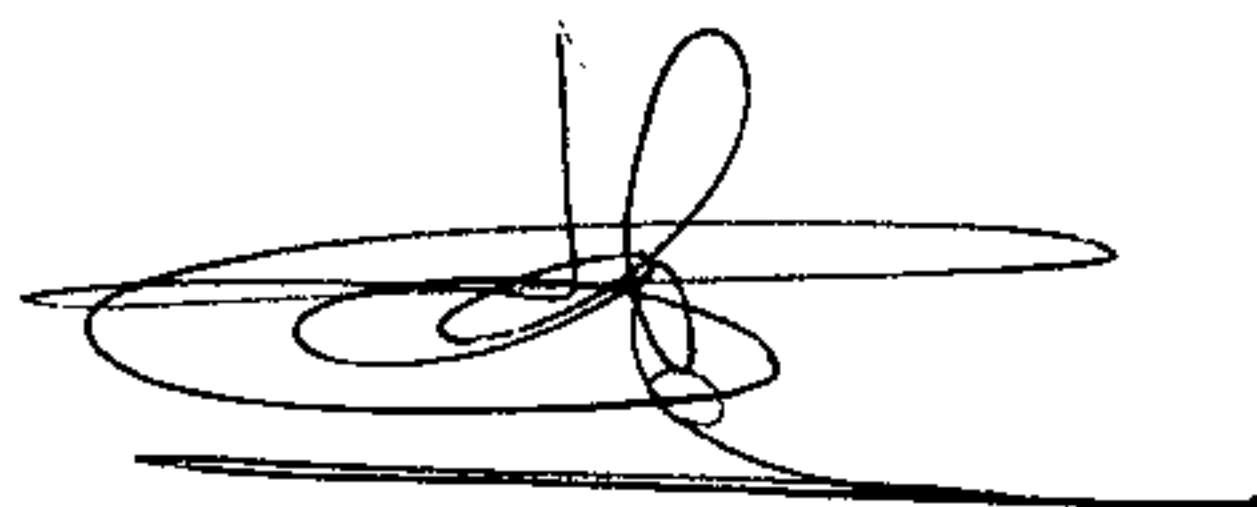
Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris, le 5 mai 2003

Le Commissaire à la Transformation
et Commissaire aux Comptes
Amyot Exco Grant Thornton
Membre de Grant Thornton International

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Michel Cohen

A simple handwritten checkmark in black ink.